

## Communiqué de presse

Depuis début 2013, le département des Pyrénées Orientales est devenu le premier département bio de France avec 15,2 % de Surface Agricole Utile cultivée en Agriculture Biologique.

Ce résultat conforte notre démarche environnementale pour notre territoire à Haute Valeur Naturelle et notre politique pour une agriculture et une alimentation de qualité  
Pour l'inscrire dans la durée,

Le Conseil Général en partenariat avec le CIVAM Bio des P.O., organise le 6 février prochain, la première Conférence Départementale de l'Agriculture Biologique, avec **l'ambition partagée d'atteindre le seuil des 20 % de SAU conduite en bio dans le département d'ici 2017.**

**Elle aura lieu le 6 Février de 9H00 à 12H30 Salle Canigou à Perpignan**

Les travaux de cette Conférence, qui rassemblera les acteurs de la filière bio et les responsables du secteur agricole, seront l'occasion d'apprécier le poids économique de cette filière, le nombre d'emplois qu'elle génère et de présenter les enjeux par filière de production.

C'est dans ce cadre que la première Charte pluriannuelle de Développement de l'Agriculture Biologique sera signée entre le Conseil Général et le CIVAMBIO 66.

Cette charte « Ambition Bio 2017 pour les PO » constituera une véritable feuille de route pour la programmation des actions menées sur le terrain par le CIVAM BIO 66, et formalisera l'accompagnement financier du Conseil Général.

### Contacts presse :



Civambio 66

Patrick Marcotte

Tel 04 68 35 34 12 Port 06 14 10 65 87

[patrick.marcotte@bio66.com](mailto:patrick.marcotte@bio66.com)



Conseil Général des P.O.

Alexandra GIRARD

Attachée de presse

04 68 85 80 23